

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 10/09/2026****Nombre de membres**

En exercice : 15

Présents : 13

Absents : 2

Pouvoirs : 2

Mode de scrutin :
à main levée

Abstention : 0

Votants : 15

Pour : 15 Contre : 0

L'an deux mil vingt-six, le dix du mois de septembre à vingt heures, le Conseil Municipal, convoqué le quatre septembre 2026, s'est réuni, en séance ordinaire sous la présidence de LEGENDRE Bertrand, Maire.

En exercice : LEGENDRE Bertrand, DELABARRE Sylviane, FELLOUS Frédéric, MARGUERITTE Valérie, BRUNET Thierry, BOURGET Patricia, VAUDIN Karine, JACOB Jean-Paul, PERIGNON Christophe, DUVAL Sabrina, BOUDOUYA Ali, MONTAUX Sylvie, OBLIN Pierre, LARCHER Julien, LEPEU Céline.

Absent(s):**Absent(s) excusé(s) :**

MARGUERITTE Valérie donne pouvoir à BOURGET Patricia

Secrétaire de séance nommée : LARCHER Julien

2026-066 : PROJET TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE (CCVIA)

Rapporteur : Monsieur LEGENDRE Bertrand

Lors de la séance du 07 juillet 2026, le conseil communautaire a validé l'élaboration d'un Projet de Territoire communautaire. Ce nouveau projet de territoire constituera la feuille de route du mandat pour les élus et les services de l'intercommunalité pour la période 2026-2032.

Aux différentes étapes de son élaboration, les élus communautaires ont fait le choix d'associer l'ensemble des élus du territoire, afin d'en faire un outil partagé et approprié par les communes. Aussi, conformément à la délibération communautaire, il est demandé au conseil municipal de prendre connaissance de ces informations.

L'ensemble du conseil municipal a eu en pièce jointe le planning prévisionnel et la fiche projet.

A l'unanimité, le conseil municipal :

PREND CONNAISSANCE du projet territoire communautaire de la communauté de communes du Val d'Ille Aubigné.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication par voie électronique.

Pour copie conforme

